

III. LES NIVEAUX D'ÉVALUATION SENSORIELLE

AVANT APPLICATION : Ce sont les caractéristiques organoleptiques du produit, ce qui correspond à une description signalétique.

On examine **LA CONSISTANCE VISUELLE** : solide, pâte, etc

LA TEXTURE VISUELLE : crémeuse, épaisse, fibreuse, gélatineuse, huileuse, granuleuse, poudreuse etc

L'ASPECT VISUEL : brillant, cireux, lisse, homogène, laiteux, irisé, mat, opaque, satiné, grossier, bulleux etc

LA COULEUR : Deux jugements sont possibles :

- la notification de couleur
- le jugement de la couleur

L'ODEUR : comme pour la couleur, deux niveaux sont souvent pris en compte :

- l'intensité de l'odeur perçue
- l'agrément de l'odeur.

Cet examen préliminaire est : **plurisensoriel** et il peut être : **descriptif**

hédonique

APPLICATION DU PRODUIT

On examine les propriétés mécaniques et rhéologiques du produit de même que certaines caractéristiques de contact.

Exemple : sensation de fraîcheur immédiate, impression grasse ou aqueuse.

L'étalement immédiat permet de définir la nature de la dispersion appliquée sur la peau : pâteuse, épaisse, mince, fine, inconsistance etc.

L'aspect à l'étalement permet de définir :

le glissant : glissant, tirant, freinant, fuyant, fondant

le collant : estimation du collant et essai de quantification

le pouvoir couvrant ou filmogène : film continu ou discontinu, pouvoir couvrant ou non.

Le savonnage

la brillance

Le toucher du produit : cette première étape permet d'affiner le jugement visuel et de le compléter : sirupeux, visqueux, souple, onctueux, sec, granuleux, grumeleux, fibreux etc